

Monsieur.....,
Président de l'association
colombophile.....

Mairie de.....

Monsieur le Maire,

**Reprise des concours à
Partir du 4 avril 2021**

..... le .. mars 2021

Monsieur le Maire,

Les concours de pigeons voyageurs vont recommencer à partir du 1^{er} week-end du mois d'avril 2021.

C'est pourquoi, par la présente et au nom des adhérents de notre association, je vous demande de bien vouloir nous permettre d'accéder à notre local colombophile qui est à usage unique des colombophiles, afin de préparer le matériel pour débiter les compétitions.

La reprise de la colombophilie aura lieu conformément au cadre fixé par le décret No 2020-1310 du 29 octobre 2020 article 1 et 3, notamment, le rassemblement de personnes qui ne pourra pas être supérieur à 6 ainsi que l'application stricte des gestes barrières. (annexe 1 du décret)

De plus, nous aurons à appliquer les directives de notre fédération nationale qui sont spécifiques à la pratique de la colombophilie. (Copie ci-joint)

Nous nous engageons à respecter :

- 1- l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes
- 2- Les gestes barrières.
- 3- Port du masque au sein des locaux colombophiles.

Les réunions de plus de 6 personnes et la buvette ne seront pas autorisées non plus.

Nous profitons de cette occasion pour vous assurer que nous prenons soin des locaux communaux conformément à notre engagement.

Dans l'attente du plaisir de vous lire ou de vous entendre,

Veillez croire, Monsieur le Maire, en nos respectueuses salutations.

Pour l'association

Le président